

Halte au catastrophisme financier !

La municipalité et l'administration nous répètent à longueur de réunions et d'assemblées du personnel que la Ville de Sevrans doit faire face à de graves difficultés financières. Loin de nier cette réalité, le Syndicat CGT, comme l'ensemble des agents, constate chaque jour que les services ne roulent effectivement pas sur l'or...

Mais manque de moyens ne signifie pas absence de moyens. Par conséquent, la situation préoccupante des caisses de la Ville ne conduira pas le personnel à mettre ses revendications dans sa poche.

- ◆ Si les rémunérations ne peuvent être revalorisées dans l'immédiat, cette question doit être envisagée à court ou moyen terme.
- ◆ Les effectifs ne doivent pas faire les frais de la politique d'austérité décidée par la municipalité.
- ◆ Sur l'hygiène et la sécurité, l'effort entrepris ces derniers mois doit être poursuivi sans retard.
- ◆ La résorption de la précarité doit rester une priorité. Dans ce domaine, nous serons particulièrement attentifs au respect de l'engagement pris par la municipalité d'intégrer à la Fonction publique les emplois jeunes qui le souhaitent.
- ◆ Enfin, la gestion des carrières doit devenir une réelle priorité de la municipalité. Cela doit passer par un renforcement de la Direction des Ressources Humaines.

La forte participation du personnel aux élections professionnelles du 8 novembre 2001 atteste de son degré de mobilisation : notre employeur peut mesurer que la situation financière de la Ville ne constitue pas une manière de chèque en blanc.

Sommaire

- Insécurité : une supercherie qui n'enlève rien à la mobilisation du personnel	Page 2
- 29 novembre : les Communaux de Sevrans en Préfecture	Page 2
- Elections CNRACL : la CGT largement en tête	Page 3
- CTP et réunions de concertation : les représentants CGT défendent vos intérêts	Page 4
- ATSEM : un début d'année plutôt chargé	Page 5
- CTM 3 : un projet à ne pas enterrer !	Page 6
- Solidarité avec les grévistes de McDonald's	Page 8

Insécurité : une supercherie qui n'enlève rien à la mobilisation du personnel communal

Le 26 octobre dernier, le personnel s'est fortement mobilisé sur la question de l'insécurité.

Ce mouvement avait pour origine "l'agression" d'un agent municipal. Nous avons appris depuis que cette agression ne s'est pas produite sur le temps de travail et qu'elle a fait l'objet d'une fausse déclaration en accident de travail.

Le Syndicat CGT condamne fermement ce triste bidouillage. Il considère que le rassemblement du 26 octobre reste justifié

par l'insécurité dont sont victimes les agents communaux.

Cette action a en effet permis de clarifier et de systématiser les procédures de prise en charge des agressions en accident de travail.

De plus, les incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre aux Beaudottes sont venus nous rappeler que les problèmes soulevés le 26 octobre restent d'une brûlante actualité.

29 novembre : les Communaux de Sevrans en Préfecture

Les agents municipaux se sont à nouveau mobilisés le 29 novembre sur la question de l'insécurité. La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du 93 avait appelé à un rassemblement devant la Préfecture.

Une délégation a été reçue par un membre du cabinet du Préfet. Un représentant du Syndicat CGT du personnel de la mairie de Sevrans faisait partie de la délégation.

Notre délégué a insisté sur les difficultés que nous rencontrons dans notre collectivité pour assurer un service public de qualité tout en garantissant la sécurité des agents et des usagers.

L'entrevue du 29 novembre a aussi été l'occasion pour notre délégué de rappeler à ces messieurs de la Préfecture que **les différences de ressources entre collectivités sont à l'origine d'importantes inégalités entre fonctionnaires territoriaux** : l'exemple de la "prime de préfecture" illustre parfaitement cette situation. Dans ce domaine, il est clair que l'Etat ne joue pas son rôle de régulateur.

Elections CNRACL du 4 décembre 2001 : **La CGT largement en tête**

Avec 52,73 % des suffrages exprimés, la CGT arrive en tête à Sevrans aux élections des représentants du personnel au conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.

Sur 319 votants, 164 ont voté CGT.

La CFDT recueille 116 voix (37,29 %), les autres listes se partagent le reste des suffrages.

A 44,99 % (319 votants sur 709 inscrits), la participation est bonne pour une élection professionnelle nationale.

Le score de notre syndicat est à rapprocher des résultats nationaux, qui

confirment la première place de la CGT (31,3 % des voix).

Par ce vote, les agents ont clairement exprimé leur volonté de défendre un système de retraite fondé sur la solidarité entre les générations.

Ils ont également exprimé leur rejet des projets d'allongement de la durée de cotisation.

Ce résultat est un bon signe alors que l'après élections pourrait bien voir ressortir des tiroirs gouvernementaux certains projets de réforme du système de retraite. Et nous savons que beaucoup de décideurs politiques, sous la pression notamment du patronat, comptent bien remettre en cause les soi-disant avantages des fonctionnaires...

CTP et réunions de concertation : les représentants CGT défendent vos intérêts

Réunion de concertation du 15 novembre 2001

- Espaces verts

Nous avons demandé que la municipalité réponde rapidement à la pétition du mois d'août. M. SOORS s'est engagé à convoquer une réunion aux Espaces verts afin de répondre aux demandes des collègues.

- Congés

Afin de faciliter les prises de congés, la CGT a demandé à ce que les congés annuels puissent être pris en cinq fois. La municipalité n'a pas écarté la possibilité de permettre aux agents de déposer ces congés en quatre fois. Nous attendons une réponse...

- Emplois jeunes

Nous avons rappelé que le groupe de travail sur les emplois jeunes ne s'est pas réuni depuis le 8 juin, alors même que ce dossier doit être traité le plus en amont possible.

- « Prime d'habillement »

Les délégués CGT ont demandé la revalorisation à 600 francs de ce complément annuel de rémunération versé en décembre. La municipalité a déclaré vouloir examiner cette requête.

Comité Technique Paritaire du 14 décembre 2001

- Direction des Ressources humaines

Les élus CGT ont à nouveau insisté sur la nécessité de renforcer les moyens de la DRH, tant du point de vue matériel qu'au niveau des effectifs. Les représentants de la municipalité nous ont assurés que le projet de réorganisation des services, qui doit être présenté prochainement en CTP, prévoit un renforcement tant humain que matériel de la DRH.

- ATSEM

La CGT a demandé des éclaircissements quant aux responsabilités du service Enfance

dans la gestion des ATSEM. A ce sujet, nous vous invitons à vous reporter à l'article consacré aux ATSEM (page 5).

- Imprimerie/Communication

Suite à la pétition de l'Imprimerie, démarche soutenue par la CGT, M. SOORS nous a déclaré que le transfert de l'Imprimerie dans des locaux appropriés est un projet prioritaire, et que maquettistes et imprimeurs seraient à terme installés dans les mêmes locaux. Enfin, des aménagements doivent être réalisés afin de faciliter le travail dans les locaux actuels de l'Imprimerie.

ATSEM :

Un début d'année plutôt chargé

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, les ATSEM des écoles maternelles de Sevrans se sont trouvées confrontées à divers problèmes.

Questions d'organigramme...

Lors de deux réunions d'information syndicale convoquées par la CGT, les ATSEM présentes ont toutes souligné qu'un certain flou existe dans le suivi des ATSEM au niveau du service Enfance. Beaucoup de collègues peinent à identifier les responsables de ce suivi, notamment en matière de remplacements. Cette situation crée un certain nombre de difficultés.

Cette question a été soulevée par les élus CGT durant le Comité Technique Paritaire du 14 décembre 2001. Les représentants de la municipalité et de l'administration ont annoncé qu'une réunion se tiendra courant janvier au service Enfance afin de « remettre les pendules à l'heure ».

Marie Curie

A l'école Marie Curie (quartier Rougemont), les ATSEM, lassées de se voir indéfiniment en sous-nombre, ont décidé de déposer un préavis de grève

pour le 22 novembre. La CGT a été contactée en urgence et notre syndicat a aussitôt déposé le préavis. Dès le lendemain de ce dépôt, le remplacement d'un poste a été obtenu et le préavis a donc été levé.

François Villon

Confrontées à des problèmes d'insécurité, les ATSEM de François-Villon se sont fortement mobilisées lors de la journée d'action en préfecture le 29 novembre (voir l'article consacré à cette journée en page 2).

Montaigne

Cette école a connu une période difficile marquée par des difficultés relationnelles. Une réunion s'est tenue en présence des ATSEM, de la direction du service Enfance, de la directrice de l'école et des déléguées CGT. Les ATSEM ont bon espoir que tout rentre dans l'ordre.

CTM 3 : un projet à ne pas enterrer !

Dès sa mise en place en mars 2001, la nouvelle municipalité a eu comme volonté, dans le cadre de la sécurité du personnel, la création de nouveaux ateliers municipaux. Ce projet est le fruit de la mobilisation du personnel et de ses organisations syndicales.

Il est vrai que nous dénonçons depuis des années les conditions de travail précaires de nos collègues des ateliers Mozart et du service Polyvalence.

Différentes pistes ont été étudiées par la municipalité pour en arriver, à ce jour, à l'étude d'un projet de regroupement des services concernés dans la zone du nouveau cimetière, où le CTM 1 et le CTM 2 sont déjà installés. Pour ce faire, un groupe de pilotage a été mis en place.

Ce groupe coordonné par Gérard Beauvallet, ingénieur Bâtiment aux Services techniques, comprend les collègues du futur CTM 3, des CTM 1 et 2, ainsi que les représentants CGT et CFDT élus aux dernières élections du CHS.

Quatre réunions de travail ont déjà eu lieu. La prochaine est prévue le 17 janvier.

Les besoins en surface ont été pointés service par service, et il ressort qu'au vu

des surfaces demandées, c'est-à-dire le double ou parfois le triple des surfaces existantes, nos collègues travaillent actuellement dans des conditions aux limites de la sécurité, surtout concernant la circulation autour des machines.

Pour la dernière réunion de décembre 2001, il avait été demandé aux responsables des services Maçonnerie et Peinture de faire des propositions pour la mise en place d'autres activités dans les locaux actuels. Cette étude a été réalisée par nos collègues et elle permettrait d'installer le service Menuiserie.

Sans entrer dans les détails, nous souhaitons que les règles d'hygiène et de sécurité soient respectées. Les syndicats ont d'ailleurs remis, à la demande du coordinateur du groupe de pilotage, des textes à cet effet.

A ce jour, le projet CTM 3 se heurte au problème des tombes existantes sur l'emplacement même où doit se faire sa réalisation. Evidemment ce problème n'est pas du ressort du groupe de pilotage et doit être réglé par la municipalité et son administration.

L'avenir du futur CTM 3 en dépend.

Quel que soit votre statut, quelles que soient vos fonctions,

La CGT est à vos côtés

Pour tout renseignement, besoin du soutien d'un délégué,
contribution à *L'Unité*, contactez :

- Patricia SAN MARTIN (Union locale CGT : 01.43.84.00.53 ou 06.87.07.16.58)
 - Michèle LEMOINE (OPR : 01.41.52.14.50)
- Baptiste TALBOT (Bibliothèque : 01.49.36.01.78 ou 01.43.84.87.20)
 - Michel LECOMTE (Service Logement : 01.49.36.52.28)
 - Henri DAHAN (Imprimerie : 01.49.36.52.00)

Nouveau !

A compter de janvier 2002, la CGT vous donne la possibilité de prendre un rendez-vous afin qu'un délégué syndical vienne vous rencontrer le mardi après-midi ou le vendredi matin.

**Si vous êtes intéressé(e), contactez
Patricia SAN MARTIN au 06.87.07.16.58.**

Solidarité avec les grévistes de McDonald's !

Depuis le 24 octobre, le McDonald's du boulevard St-Denis, dans le IIème arrondissement de Paris, est occupé par des grévistes, malgré la présence de vigiles.

Pourquoi ce mouvement ? La nouvelle direction du McDo St-Denis, à peine arrivée, a décidé de licencier cinq salariés sous le faux prétexte du vol d'un million de francs (rien que ça !). La vraie explication, la voilà : les 5 licenciés envisageaient de se présenter aux élections des délégués du personnel. Les

grévistes réclament aujourd'hui la réintégration des licenciés.

Un grand mouvement de solidarité s'est développé autour de la grève du McDo St-Denis, qui a d'ailleurs essaimé dans d'autres établissements parisiens.

Vous pouvez vous aussi soutenir ce mouvement. Après bientôt trois mois de grève, les salariés du McDo St-Denis ont besoin de votre solidarité financière.

Dons à adresser à :

US CGT Commerce,
« Grévistes du McDo bd St-Denis »,
67 rue de Turbigo, 75 003 PARIS



**Le Syndicat CGT du Personnel
de la Mairie de Sevrans
vous souhaite
une excellente année 2002**

- Imprimé par l'Union locale CGT de Sevrans -